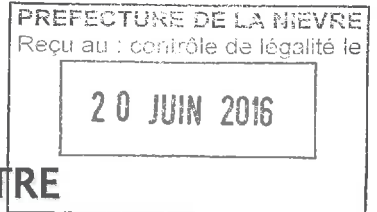




Publication le 20 JUIN 2016



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-44

L'an **deux mille seize**, le **sept juin**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (*jusqu'à 19 h 00*), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme LAROCHE, Mme POIRIER, M. MORAND, Mme DUCOURTIOUX, M. COIGNET, M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : Mme VATAN à Mme ROBIN-CHAUVOT (*à partir de 19 h 00*), Mme MARCEL à M. FRIAUD, M. BENEDIT à Mme DESABRE.

Madame Colette DUCOURTIOUX a été désignée Secrétaire de séance.

OBJET : **Convention de mise à disposition, à titre gratuit, d'un bureau et de toutes les NTIC, destinés à un volontaire du service civique, pour l'Association Nivernaise RN 7 2 x 2 voies.**

Monsieur DAMBRINE, Adjoint au Maire, expose que l'association RN7 2 x 2 voies a pour objectif d'obtenir la réalisation d'un itinéraire complet procédant à la mise à deux fois deux voies aux normes autoroutières de la RN 7 dans la Nièvre s'inscrivant dans la liaison Dordives / Balbigny, mais aussi de prévenir les accidents par la création d'une liaison autoroutière entre Nevers et Moulins, proposer aux pouvoirs publics toute suggestion utile en ce sens, et enfin, valoriser l'itinéraire RN 7 historique.

Concernant ce dernier point, l'association a pour objectif de permettre à des publics variés (touristes français, étrangers), mais aussi aux habitants de découvrir ou de redécouvrir la richesse du patrimoine réparti sur la Route Bleue.

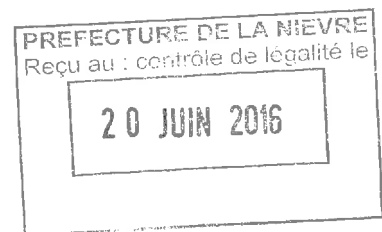
Pour ce faire, l'association souhaite proposer à un jeune volontaire du service civique, à compter du 1^{er} septembre 2016, une mission qui sera de :

- relever un itinéraire et le décrire,
- réaliser un relevé du patrimoine principal des communes traversées en relation avec les Offices de Tourisme situés sur cette route,
- réaliser un relevé du patrimoine propre à la RN 7 et de ses abords (panneaux publicitaires peints, etc.),
- récolter la mémoire de l'histoire de la circulation sur cette Nationale auprès des élus ou des habitants,
- organiser éventuellement des journées thématiques en collaboration avec d'autres organismes,
- valoriser ce projet auprès des acteurs économiques situés sur cet axe,
- et enfin, finaliser ce travail dans un document qui reste à définir (supplément de presse, journal, ...).

Cette mission sera à effectuer sur le parcours de Neuvy-sur-Loire à Tresnay, avec comme lieu de mission proposé la ville de Varennes-Vauzelles.

Monsieur DAMBRINE propose d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de l'Association RN 7 2 x 2 voies, d'un bureau et des moyens de communications nécessaires pour accueillir ce volontaire du service civique à compter du 1^{er} septembre 2016.

Adopté par 26 voix pour et 3 abstentions.



Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 14 juin 2016

Le Maire,



Isabelle BONNICEL